

Journal municipal
TALIZAT

JANVIER 2021 — # 3



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Cette année 2020 a été pour notre commune, celle du renouvellement de notre conseil municipal. Comment ne pas débiter ce journal sans avoir une profonde pensée pour notre cher Pierre Bila à qui vous aviez accordé votre confiance pour prendre les rênes de la commune de Talizat. Malheureusement, la vie en a décidé autrement, et Pierre nous a quittés subitement le 3 avril 2020.

Après mûre réflexion, et avec le soutien de l'ensemble du conseil municipal, j'ai décidé de briguer la place de maire pour les six prochaines années. J'ai la conviction que je pourrai compter sur l'ensemble des personnes qui m'entourent (élus, employés municipaux, citoyens...) pour continuer à faire vivre et développer notre belle commune.

La nouvelle équipe municipale est formée de personnalités de tous âges, ayant des compétences variées, et désireuses d'engagements, ce qui va nous permettre d'être présents sur de nombreux domaines d'activités afin de répondre aux besoins de notre commune. L'année qui vient de s'écouler en a été un bel aperçu avec de nombreux dossiers que nous avons pu clôturer, traiter, ou lancer.

2020 a été une année très particulière pour chacun d'entre nous. Au niveau local, la crise de la covid-19 a été un coup d'arrêt pour nombre de nos associations, pour qui, nous l'espérons, ce ne sera qu'un mauvais souvenir. Pour les activités qui ont pu suivre leur cours, il a fallu s'adapter aux divers protocoles sanitaires qui nous ont été imposés depuis le mois de mars. Aussi, je souhaiterais féliciter et remercier tous les acteurs (employés municipaux, enseignants, parents, enfants, et chaque citoyen) qui ont su respecter les règles, et par là même, préserver en grande partie la santé de notre population communale.

Dans ce bulletin, vous pourrez prendre connaissance des investissements de l'année écoulée. Les deux chantiers concernant la rénovation totale des villages de Mallet et d'Auliac se sont quasi intégralement déroulés sur cet exercice, alors qu'ils étaient prévus sur trois ans (retard pour l'entreprise Marquet et

avance pour l'entreprise Roger Martin). Ceci nous a contraints à revoir nos plans de financement.

Maintenant que notre nouvelle équipe municipale est en place, que chacun a pris en charge son domaine d'activité, et que les chantiers entrepris par l'ancienne municipalité vont s'achever, nous allons engager de nouveaux projets pour préserver la dynamique et développer l'attractivité de Talizat. Ils concerneront trois thèmes principaux pour 2021 :

- La voirie diverse : ce poste reste, comme chaque année, une dépense importante pour notre collectivité.
- La création d'un lotissement communal : aujourd'hui, tous les lots constructibles ont trouvé preneur. Il est donc important de pouvoir accueillir de nouveaux habitants afin de faire vivre notre village et notre belle école.
- Le lancement d'une étude de restructuration de notre école : ce projet devrait s'étaler sur plusieurs années. Il a pour but de sécuriser l'arrière du bâtiment (enrochement, accessibilité...), ainsi que le parking d'accès pour les élèves (sécurisation par rapport à la proximité avec la RD679), la création d'un seul réfectoire avec une cuisine répondant aux normes en vigueur, la création de salles supplémentaires permettant aux intervenants extérieurs d'intervenir plus aisément. Le dynamisme et le charme de l'école d'une commune restent un atout indispensable à son développement. Cet investissement s'inscrit donc dans une logique pour l'avenir de Talizat.

Le projet d'implantation de 3 nouvelles éoliennes sur le parc existant est toujours en cours de discussion avec la société EDP Renewables. La municipalité a demandé des modifications et des accompagnements sur ce projet. Une réunion de présentation à l'ensemble de la population doit être organisée, dès que les conditions sanitaires le permettront. Après quoi, nous pourrions nous positionner sur la réalisation ou non du projet.

Avant de vous laisser découvrir ce nouveau numéro de notre journal municipal, je souhaite, au nom de l'ensemble du conseil municipal, vous adresser tous mes vœux de santé, bonheur et réussite pour cette nouvelle année.

Jean-Charles FAYON
Maire de Talizat

Talizat - Journal municipal — Janvier 2021 — Journal édité par la mairie de Talizat — Le bourg — 15170 Talizat.

Directeur de publication : Jean-Charles FAYON — **Conception & Mise en page :** J. Couty — **Rédaction :** A-S. Bonnet, Y. Boulet, P. Brugoux, J. Couty, J.C. Fayon, L. Pouderoux - **Crédits photographiques :** P. Brugoux, J. Couty, C. Soulier — **Impression :** Imprimerie Champagnac — **Tirage :** 300 exemplaires.

BUDGET

Le budget communal se décompose de la façon suivante :
(chiffres des réalisations et arrêtés au 11/1/2021)

BUDGET COMMUNE

Les recettes de fonctionnement sont de 718 146,48 €.

Les principales sont :

- Dotations de l'État : 166 717 €
- Attributions et impôts divers : 377 238,22 €
- Revenus locatifs : 68 775,06 €

Les dépenses de fonctionnement sont de 480 639,85 €.

Les principales sont :

- Charges de personnels : 234 089,42 €
- Charges à caractère général : 146 697,45 €
- Charges de gestion courante : 72 598,51 €
- Charges financières : 5 946,50 €

Ce qui permet de dégager un solde positif de 341 053,08 € pour les investissements (le solde dégagé tient compte des reports de l'année précédente).

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Les recettes de fonctionnement sont de 99 378,42 €.

Les principales sont :

- Ventes d'eaux et taxe d'assainissement : 91 709,39 €
- Subventions d'exploitation : 7 669 €

Les dépenses de fonctionnement sont de 110 324,13 €.

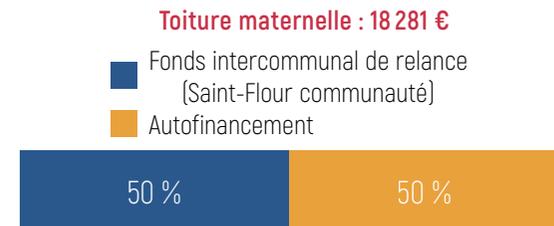
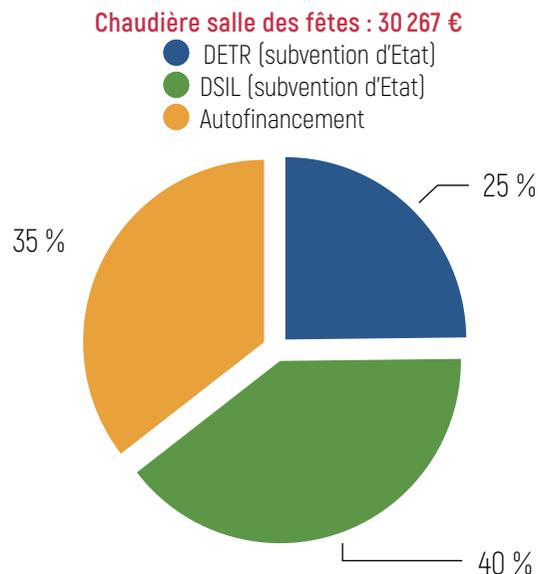
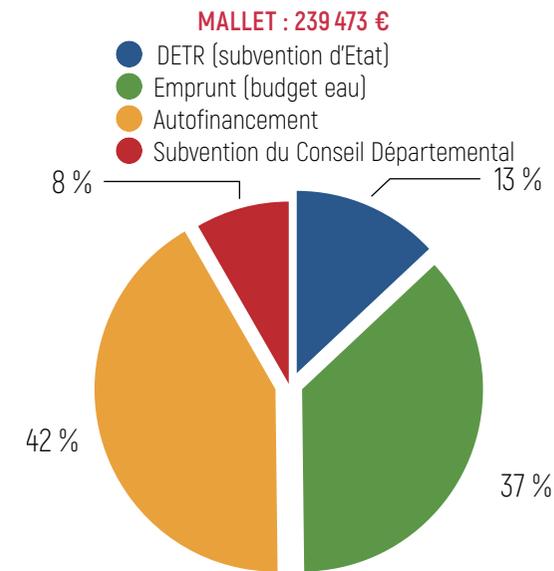
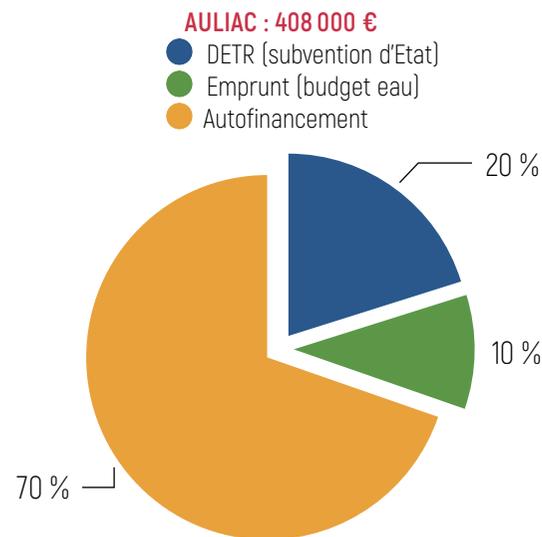
Les principales sont :

- Dépenses de gestion (électricité, achats de fournitures) : 21 360,05 €
- Taxes Agence de l'eau : 12 531 €
- Frais de personnel : 15 000 €
- Charges financières : 4 469,74 €

Ce qui permet de dégager un solde positif de 12 549,68 € pour les investissements (le solde dégagé tient compte des reports de l'année précédente).

Pour les rénovations des réseaux d'eau pour les villages d'Auliac et Mallet un prêt bancaire de 130 000 € a été souscrit sur cet exercice.

PLAN DE FINANCEMENTS DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2020 (HT)



TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

En 2019, le conseil municipal précédent avait lancé un vaste programme de réaménagement des villages de Mallet et d'Auliac.

Les travaux avaient commencé début 2020 pour Mallet et en mai pour Auliac. Les finitions de ces importants chantiers devraient s'achever, si le temps le permet, premier trimestre 2021.

MALLET

L'aménagement de Mallet consiste à remplacer le réseau d'eau, créer un réseau d'eau pluviale, enfouir le réseau électrique et de goudronner en enrobé les rues. L'investissement pour ce village s'élève à 239 473 € HT (Appel d'offre + 15 % d'avenant), subventionné par l'État - 31 279 € (DETR) - et le Conseil Départemental du Cantal - 20 000 € -.



AULIAC

Pour le village d'Auliac, les travaux sont de même nature : remplacement du réseau d'eau, création d'un réseau d'eau pluviale, aménagement de la place du four et de la fontaine, goudronnage des rues. Les travaux concernant le réseau électrique avaient été faits l'année précédente. L'investissement s'élève à 408 000 € HT avec une subvention de l'État (DETR) de 82 104 €.



SALLE DES FÊTES

Au printemps dernier, la chaudière de la salle des fêtes était tombée en panne. Le nouveau conseil municipal a fait le choix de ne pas faire une réparation de l'installation existante, du fait de son âge. À la place, il a été décidé de renouveler entièrement le système de chauffage. Le conseil a fait le choix après l'étude de plusieurs propositions d'équiper la salle d'une pompe à chaleur (aérothermie). Ce système a l'avantage de chauffer la salle en hiver et en cas de besoin climatiser la salle l'été. Le système de diffusion du chauffage a également été entièrement refait, ce qui permettra dorénavant de disposer d'un chauffage uniforme. L'investissement s'élève à 30 267,24 € HT subventionné par l'État à hauteur de 7 512 € (DETR) et 12 019 € (DSIL). Disposer d'un nouveau système de chauffage et climatisation pour cette salle ne nous semblait pas suffisant, aussi pour faire des économies d'énergie et limiter les pertes de chaleur, il a été décidé d'isoler les combles qui l'étaient pas. Les performances énergétiques du bâtiment vont donc être grande-

ment améliorées pour le confort de tous. Cette opération a été quasiment entièrement subventionnée par le CEE (Certificat d'Économies d'Énergie) - 2 754,60 € -, le coût restant à la charge de la commune étant de 5,80 €.

ÉCOLE

Des problèmes de couverture sur la toiture du bâtiment de la maternelle ont nécessité d'importants travaux (plus de détails sur la partie vie scolaire). Cet investissement de 18 281 € HT a été subventionné à 50 % par le fonds de relance de Saint-Flour Communauté.

TRAVAUX DE FONCTIONNEMENT

Comme chaque année le personnel communal de Talizat participe à la vie de la commune et des lieux dits environnants. Ils procèdent quotidiennement à de très nombreuses interventions diverses et variées dans les domaines tels que la voirie, l'eau et l'électricité.

Axés autour de Jacques Hugon dont ce sera sa dernière année au sein de la mairie de Talizat pour un départ mérité à la retraite au 31 décembre 2021.

Cette année, les employés ont solutionné de nombreuses situations comme les inondations du week-end des 11 et 12 juin 2020 où plusieurs villages comme Alloux, Auliac, Mallet et le bourg ont subi des dégâts suite aux orages violents. Ils ont travaillé tous les trois tout le week-end pour aménager des chaussées défoncées par les eaux et rétablir la circulation des riverains.

Ils ont rebouché la semaine du 7 au 10 juillet 2020 tous les nids de poule répertoriés sur Talizat et les villages voisins avec la location d'un engin pour tasser le goudron.

Ils participent dès le mois d'avril et jusqu'en septembre aux espaces verts avec les équipements à leur disposition (épareuse, tondeuse, tracteur) avec tontes et élagages réguliers. Cela contribue au bon entretien des chemins, rues et édifices de la commune.

Avant la rentrée des classes, ils ont effectué plusieurs travaux au sein de l'école (élagage, réparations...).

En septembre, ils ont participé avec le département à la pose de canalisations et regards dans Auliac. Ce matériel a été acheté par la commune.

En septembre, ils ont travaillé sur Alloux avec la réfection d'un chemin détruit par les oranges et l'enlèvement d'un mur afin de faciliter la réfection de la chaussée future.

En octobre, ils ont débuté la réfection des chemins de terre de Vernières, Frugères et Lascombes. Ils ont creusé, empierré et aplati ces chemins ou plus de 150 tonnes de matériaux ont été utilisés. Ils ont refait les fossés. Ces aménagements ne sont pas encore terminés.

Fin octobre, ils ont aménagé le cimetière avec un grand nettoyage de certaines tombes laissées à l'abandon.

Ils participent à l'aménagement des appartements de la commune avec des travaux de peinture, d'électricité et de bricolage afin de les préparer à la location aux particuliers.

Ils sont très régulièrement appelés pour poser des compteurs d'eau ou pour en enlever. Ils nettoient des installations vétustes et les changent complètement pour certaines.

Ils réparent les fuites occasionnées par la vétusté des installations ou les conditions atmosphériques.

Ils s'occupent et veillent toutes les semaines au bon fonctionnement du réseau d'eau de la commune avec visite des châteaux d'eau et autres installations.

En cette fin d'année, ils ont été très sollicités pour le déneigement des routes de la commune afin de permettre la libre circulation des habitants des communes en toute sécurité.

D'une manière générale ils sont un maillon essentiel à la bonne vie de la commune et y participent très activement. Nous pouvons les remercier.



Travaux d'été à l'école



Rebouchage des nids de poule



Réparation des fuites d'eau



Rénovation d'appartements



Travaux suite aux orages



Réfection de la voirie communale



Réalisation d'une plateforme pour accueillir le nouveau système de chauffage de la salle des fêtes



Remise en état des chemins

VIE SCOLAIRE

L'année scolaire 2019/2020 a été marquée par une seconde moitié difficile du fait de la COVID-19. Durant tout le confinement, les élèves ont bénéficié de cours en distanciel. Dès la levée du confinement, le précédent conseil municipal et le nouveau ont eu à cœur de collaborer avec l'équipe enseignante afin de permettre en fonction des protocoles sanitaires imposés au maximum d'enfants de revenir en présentiel. Durant cette période, les élèves, les enseignants ainsi que le personnel communal ont dû s'adapter rapidement à plusieurs évolutions du protocole. Depuis la rentrée de septembre, l'ensemble des acteurs continue de s'adapter aux consignes sanitaires.

La pandémie a malheureusement limité les activités.

À la rentrée de septembre, pour l'année 2020/2021, les effectifs sont stables avec 78 élèves.

L'équipe enseignante a accueilli une nouvelle institutrice pour les CM1-CM2 : Mme Claire GRIMAUD.

Avant la reprise de septembre, les employés communaux ont nettoyé l'école de Talizat. Ils ont entre autres procédé à un élagage conséquent des arbres de l'aire de jeux de l'école.

Durant les vacances de la Toussaint, la toiture sud du bâtiment de la maternelle a été complètement refaite (isolation, linteaux, tuiles), cette dernière n'étant plus étanche.

Suite à la réponse à un appel à projets durant l'été, la mairie a été sélectionnée par le ministère de l'Éducation nationale pour le « Label Écoles numériques 2020 ». Elle va ainsi obtenir des financements afin d'équiper la classe de CM d'un VPI (VidéoProjecteur Interactif) qui était la dernière salle à ne pas disposer d'un tel équipement. Ainsi de la GS au CM2, les élèves vont pouvoir disposer d'outils numériques dans leur apprentissage et être ainsi prêts à leurs utilisations dans l'enseignement secondaire.

Un projecteur à l'entrée de l'enceinte scolaire a été installé à l'automne pour permettre au personnel en

charge de la garderie de voir quel parent arrive lorsqu'il fait nuit.

L'école et son effectif sont un atout pour notre commune, c'est pourquoi l'équipe municipale a lancé un grand projet qui vise à réaménager le groupe scolaire. Des consultations avec l'équipe enseignante, les employés communaux et le conseil municipal ont débuté afin que tout le monde soit impliqué dans cet important projet. Le projet du fait de l'importance des travaux devrait s'étaler sur plusieurs années. Nous ne manquerons pas de communiquer dessus dès que possible.



Les élèves et l'équipe enseignante à la rentrée de septembre 2020



Un nouveau toit pour la maternelle

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal avait pour envie de faire participer les jeunes talizatois à la vie de la commune. Il a donc été proposé aux jeunes résidant sur la commune et ayant entre 10 et 17 ans de venir participer au conseil municipal des jeunes.

Après une réunion d'information fin août, le conseil des jeunes de Talizat s'est réuni pour la première fois le dimanche 6 septembre. 4 élus du Conseil Municipal, ainsi que le maire, accompagnent 15 jeunes qui se sont engagés pour une durée de 2 ans. 4 thématiques de travail ont été proposées : le sport, la culture, l'environnement, et la solidarité.

Les jeunes ont commencé à réfléchir à des projets dans chaque thématique et ils aimeraient mettre en place les projets suivants : création de boîtes à livre, terrain multisport/bike park / skate park, aider les personnes âgées, organiser des journées de ramassage des déchets...

Les jeunes ont par ailleurs créé une carte, afin d'indiquer qu'ils font partie du conseil municipal des jeunes.

Fin septembre plusieurs d'entre eux, sont allés rencontrer le conseil intercommunal des jeunes mis en place à l'échelle de l'intercommunalité. Ils ont pu échanger sur les projets et ont visité ensemble la chaufferie de Besserette. Ce type de visite leur permet d'interagir avec d'autres jeunes sur des projets et de découvrir des installations.

Le reconfinement de fin d'année et les nouvelles mesures sanitaires n'ont pas permis de faire les réunions du conseil municipal des jeunes qui étaient prévues sur la fin de l'année. Dès que la situation sanitaire le permettra, les travaux du conseil reprendront.

Une écharpe de représentant du conseil municipal des jeunes de Talizat a également été mise en place. Elle est portée par un jeune différent à chaque réunion.

Les participants au conseil municipal des jeunes sont :

Célia BERTRAND
Louis BONNET
Paul BONNET
Lisa BOULET
Olivier BUISSON
Mélina CHAUME
Enzo CHAZELON
Lee-Lou CHAZELON
Maéva COLLE
Élie COURET
Jade FAYON
Jules FAYON
Mendy LYONNET
Agathe MISSONNIER
Ewan PRADEL



Conseil municipal des jeunes lors de son installation



Échange avec le conseil intercommunal des jeunes



Visite de la chaufferie

INTERCOMMUNALITÉ

Le souhait de la nouvelle équipe municipale était d'instaurer de nouveaux liens avec la communauté de commune.

L'objectif est de travailler main dans la main, ensemble, afin que le territoire et notre commune bénéficient de cette collaboration.

Talizat est un pôle relais de Saint-Flour Communauté, et se trouve maintenant à sa place dans les instances communautaires.

Après une élection communautaire difficile, notre village a réussi à entrer dans les instances dirigeantes de Saint-Flour Communauté, en tant que membre du bureau exécutif avec l'élection de Loïc Poudroux (composé de la Présidente, des Vice-Présidents, et de membres, 17 au total). Il a pour délégation les travaux et le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

Une nouveauté pour Talizat, avec énormément d'informations à assimiler et beaucoup de temps à y consacrer. Les conseillers de votre commune vont pouvoir siéger dans les diverses commissions créées, grâce à la mise en place d'un pacte de gouvernance. Nous sommes aussi membres délégués du SYTEC (qui a pour mission la gestion de nos déchets), du SIGAL (Syndicat Interdépartemental de l'Alagnon et de ses affluents) ainsi que d'autres organismes tels que l'Office de Tourisme Intercommunal, l'EPF (Établissement Public Foncier), commission des sites Natura 2000 de la Planèze etc.

Depuis notre élection, beaucoup d'actions ont été réalisées, voici quelques exemples :

- L'obtention par le Fonds de Concours Intercommunal d'une subvention de 9140 € pour la réfection du toit de l'école ;
- La mise en place d'une aide à l'achat de vélo électrique à hauteur de 100 € ;
- Les chèques relance de 10 €/foyer valables jusqu'au 31 mars 2021 à venir récupérer en mairie (<https://saint-flour-communaute.fr/operation-cheques-relance-retrouvez-toutes-les-modalites/>) - 3 commerces peuvent bénéficier de ces chèques sur la commune : l'auberge de la Planèze, Elodie Coiff, Sylvie Calmejane - coiffure ;
- Des aides mises en place notamment pour les restaurateurs. Notre auberge a ainsi pu en bénéficier.

Nous avons conforté la continuité des services déjà proposés :

- Le transport à la demande ;
- L'aide au montage de dossiers pour la rénovation énergétique de l'habitat ;
- Le RPE (Réseau Petite Enfance) ;
- La Collecte des déchets agricoles ;
- La Collecte des ordures ménagères.

Nous souhaitons donc continuer à renforcer nos liens avec Saint-Flour Communauté afin de travailler dans l'intérêt de notre territoire et nos habitants.

* L'élu en charge de la Communauté de Commune reste à votre disposition pour un complément d'information.

FIBRE

Les travaux pour l'arrivée de la fibre ont pris du retard du fait de la pandémie. Cependant dès le début de cette année, les travaux de raccordement dans les rues talizatoises vont débuter. Ainsi la fibre sera disponible à partir du second semestre 2021. Dans un premier temps, le bourg ainsi que les villages d'Alloux, la Chevade, Mallet, Savignac, Vernières seront raccordés. Les villages restants pourraient être raccordés à partir de 2023, selon un calendrier défini par le département.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en cette période de commercialisation, des entreprises peu scrupuleuses risquent de vous contacter pour faire un diagnostic de votre installation. Seuls les opérateurs traditionnels interviennent et uniquement si vous avez demandé à être raccordé.

11 NOVEMBRE

Il n'y a pas eu de cérémonie du 11 novembre en raison des conditions sanitaires. Des membres du conseil municipal ont déposé des bougies aux monuments qui sont restées allumées toute la nuit en souvenir des soldats tombés au combat.



VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



Jean-Charles FAYON

Maire



Loïc POUDEIROUX

1^{er} adjoint au Maire en charge de la communauté de communes et de la sécurité routière



Anne-Sophie BONNET

2^e adjoint au Maire en charge des finances, du conseil des jeunes et des associations



Patrick BRUGOUX

3^e adjoint au Maire en charge du personnel communal, du suivi des travaux réalisés par le personnel et des travaux des villages bas



Yannick BOULET

4^e adjoint en charge du suivi des travaux sur appels d'offres, et des villages du haut. Représentant du CIT.



Sonia CHAUME

Conseillère en charge des appartements



Julien COUTY

Conseiller en charge de l'école et de la communication



Patrice CRISPOUL

Conseiller municipal en charge du fleurissement, de la randonnée et collecte des encombrants



Florence GUILLOTEAU

Conseillère en charge de la randonnée et secrétaire de séance



Fabien MEYNIEL

Conseiller en charge de l'agriculture



Nicole MOITY

Conseillère en charge du fleurissement



Marie-Thérèse MORAND

Conseillère en charge du tourisme et du commerce



Jean-Roch PIOCH

Conseiller en charge de la communication



Chantal SOULIER

Conseillère municipale en charge du CCAS

ÉTAT CIVIL

Naissances

AUBERT Aaron _____ 15/01/2020
BOYER Emma _____ 14/05/2020
PUECH Inès _____ 26/08/2020
VIDALENC Elyne _____ 21/01/2020

Mariages

BLANQUET Romain et ROUDIL Morgane __ 29/08/2020
VERNAY Victor et PIERROT Solène _____ 17/10/2020

Décès

ALLANCHE Fernand _____ 28/04/2020
BILA Pierre _____ 03/04/2020
BLANQUET Berthe _____ 28/12/2020
BONNET Odette _____ 01/06/2020
CHAPOUL Marcel _____ 08/12/2020
GANDILHON Louis _____ 31/08/2020
LEGRAND Catherine _____ 02/12/2020
SARRAILLE Marcel _____ 05/12/2020

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 8 h – 12 h 30/14 h – 17 h 15
Mardi : 8 h – 12 h 30/Fermé au public l'après-midi
Mercredi : 8 h – 12 h 30
Jeudi : 8 h – 12 h 30/Fermé au public l'après-midi
Vendredi : 8 h – 12 h 30/14 h – 16 h 45

Coordonnées :

04.71.23.70.22/mairie-de-talizat@wanadoo.fr

Services :

Un dépôt de livres géré par la médiathèque du Cantal est à disposition des Talizatois à la Mairie. Le retrait peut se faire tous les matins du lundi au vendredi.
Une borne camping-car est située sous la salle des fêtes, elle est en service juillet et août. Elle fonctionne avec des jetons universels (2€) disponibles dans les commerces de Talizat et à la mairie.

Pont-bascule :

Une bascule automatique (pèse bétail 2 €, pont bascule) est accessible toute l'année.
de 0 à 1500 kg : 2 €
de 1501kgs à 5000 kg : 3 €
+ de 5001 kg : 5 €

Recyclage :

Une benne à déchets verts (à côté de la bascule) est mise à disposition des habitants pendant la période estivale.
Des boites pour recycler vos piles et ampoules sont à votre disposition à la mairie.

POUR NE RIEN RATER

La commune diffuse régulièrement des informations par voie de presse, mais également sur :

- son site internet talizat.net (délibérations, arrêtés...)
- sur sa page Facebook facebook.com/communedetalizat (actualité au jour le jour).

Pensez à vous abonner à cette dernière en appuyant sur le bouton « j'aime » sur notre page. Afin d'être sûr de voir toutes nos publications penser à activer les notifications de la page. Cliquez sur les... à côté du bouton « j'aime » (sur ordinateur)/en dessous du bouton « j'aime » sur téléphone-tablette; puis dans « paramètres d'abonnement » sélectionnez « Favoris ».

